

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

**JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.**

12s.-6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION. ?  
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 17 SEPTEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION.  
Rue Ste. Famille, No. 14

AVIS AUX FABRIQUES

**& AUX CONGREGATION**  
**L'IMMACULEE CONCEPTION.**

A VENDRE

U plus bas prix possible un superbe TABLEAU D'EGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Mirillo". Ce tableau d'une habilité d'exécution et d'une ressemblance parfaite avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi sur 7 de largeur. S'adresser par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie.  
Québec le 10 juin 1849

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

**HUILE DE LIN**, double bouillie, **BRQUES A FEU** marqué "curr." **GENEVIERRE** de "DeuKuypera" **CHARBON** de Smith, double criblé.  
C. E. LEVY et Cie.  
Québec, 2 juillet 1849.

**JOSEPH PETITCLERC**, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville.  
Québec, 26 mai 1849.

VINS FRANÇAIS.

Les Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en :

**ST. JULIEN,** } Vins rouges.  
**ST. ESTEFÉ,** }  
**MONFERRAND,** }  
**BOURG,** }

**SAUTERNES,** } Vins blancs.  
**GRAVES,** }  
**GERONS,** }

**LIQUEURS** de la Martinique,  
Do. de Bordeaux,  
**VINS** de la Champagne,  
**SILLERY** gd. Mousseux,  
**VERZENAY,** do  
**VILLEDOMANGE,**  
**MAREUIL.**

**J. & O. GREMAZIE,**  
Québec, 4 juin, 1849.

**JOS GAUVIN,**

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

**Quincailleurie et Ferronnerie.**  
dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servis, devront lui mériter une part du public.  
Rue La Fabrique.  
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.  
JOS. GAUVIN.  
Québec, 25 mai 1849.

GRANDS FAITS !!

Le propriétaire de la célèbre et seul véritable **Eau MINERALE DE LA SOURCE DE PLANTAGENET**, qui a des certificats des premiers Médecins de la Province, prévient le public contre une Eau falsifiée qui porte à certains égards un nom semblable et qui, en quelques cas, est vendue par des personnes employées ci-devant comme agents pour la vente de l'Eau véritable. La seule place où l'Eau de Plantagenet se trouve dans sa pureté à Québec est chez

**M. JOHN HAYTER,**  
Marché de la Haute-Ville, en face des Etrux des Bouchers, qui est le seul agent pour Québec.

**CHAS. LAROCQUE,**  
N. B.—Le propriétaire publiera sous peu des certificats de Médecins constatant les propriétés curatives auxiliaires actuelles de cette Eau, manifestées récemment dans des cas de choléra aussi bien que d'autres maladies.  
Il a aussi quarante certificats de Médecins, et 150 de familles privées, qu'il se fera un plaisir de montrer à ceux qui voudront les voir, et dont plusieurs ont été déjà publiés.  
C. L.  
Montréal, 15 août 1849.

**H. S. BALKIN,**  
**MARCHAND DE BOIS,**  
No. 48 Rue St. Pierre, Basse-Ville.  
Québec, 6 juin 1849.

JOURNAL LITTERAIRE.

**L'Indienne bleue.**

(Suite)

Ce qui fit naître dans l'esprit de Rodolphe une idée qui lui parut féconde, bien que l'essai qu'il en fit dut bientôt lui en démontrer la témérité. Il résolut de savoir quelle était la physionomie d'un Hollandais gris.

—Buons! dit-il également. Et il fit mettre à côté de lui quelques bouteilles de vins différents. Il commença l'attaque.

—Ah! ça, dit Rodolphe, je vous demande pardon pour ce que mon opinion peut avoir de défavorable à votre pays, mais il me semble que vous devez terriblement vous ennuyer en Hollande.— Pourquoi? demanda Van Coppenaël.

Gottlieb, aux paroles de Rodolphe, était resté stupéfait.

—Je ne sais pas, répondit Rodolphe en versant à boire, je me suis toujours figuré cela. On dit que votre pays est au milieu de l'eau, que les maisons sont en briques et qu'il pleut toujours. Dans mon enfance, j'allais chez une vieille tante de ma mère, auprès de Bayeux, dans un château bâti en briques et entouré de grands fossés pleins d'eau. Je ne veux pas vous dire combien je m'ennuyais dans ce maudit château. C'était d'une tristesse!... Eh bien! je ne sais pourquoi je me suis toujours fait de la Hollande la même idée que du château de ma tante. Van Coppenaël sourit et échangea un regard avec Gottlieb.

—On est bien partout, dit-il, et en Hollande comme ailleurs. Pour mon compte, je vous dirai que voilà trois mois que je suis à Paris et que je ne m'y amuse pas beaucoup.

—Bah! dit Rodolphe, c'est que vous ne savez pas vous y prendre. Connaissez-vous un peu de monde?

—J'avais ici, l'année dernière, un compatriote qui m'avait fortement engagé à venir. Comme j'ai mis quelque temps à me décider, je ne l'ai plus trouvé. Il a cru me faire plaisir en m'adressant à des amis qu'il avait laissés à Paris, des jeunes gens, des étudiants, vous savez, de bons garçons, si vous voulez, qui s'amusaient à leur manière; mais moi, cette vie-là ne me va pas; des plaisirs exagérés, du bruit, des querelles...

—Bah! quand on est doué d'un poignet comme le vôtre... —Je n'aime pas, répondit tranquillement Van Coppenaël.

—Pourquoi, reprit Rodolphe en versant toujours (Van Coppenaël toujours buvant), pourquoi n'avez-vous pas essayé d'aller dans le monde! —Je l'ai fait, monsieur. On m'a présenté dans deux ou trois maisons; mais je n'y étais pas beaucoup plus à mon aise. La conversation dans le monde repose sur une foule de choses à peu près inintelligibles pour un étranger. J'avais d'abord le salon de notre ambassade; mais là encore je ne me trouvais pas assez en famille. Et puis, ajouta-t-il en baissant les yeux, je suis un peu timide.

—Mais, reprit Rodolphe souriant, le spectacle, les concerts, puisque vous êtes musicien, l'Opéra... —Ah! l'Opéra! Oui, j'y suis allé souvent, dans les concerts aussi; mais quand on est toujours seul... Ici Van Coppenaël soupira.

—Et c'est pour votre plaisir que vous êtes venu à Paris? —Pour mon plaisir, c'est-à-dire pour voir, pour voyager, et puis...

Van Coppenaël resta rêveur: la phrase demeura suspendue. Rodolphe crut voir là un symptôme, et versa à coups redoublés. Le Hollandais restait au pair et buvait dru. La conversation continua ainsi. Rodolphe la

soutenait quand son partner la laissait tomber. Il y allait être très-adroit, et ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître.

Le seul inconvénient, c'est que, pour engager son hôte à boire, il fallait donner l'exemple. Rodolphe n'était pas homme à voler une victoire; il ne trichait pas et absorbait avec loyauté deux fois le contenu de son verre quand Van Coppenaël avait fait le vide dans sa timbale. Ses idées commençaient à se confondre; il n'était pas de force, quoique Gottlieb fut assez content de lui... pour un Français! Sa gaieté devenait peu à peu plus expansive encore et plus bruyante; Van Coppenaël était digne et grave comme s'il avait été en train de cocher de dialogue de Platon sur l'âme. Lor que Gottlieb apporta le café sans oublier le précieux genièvre national, Rodolphe était presque gris. Il porta un toast à l'union de la France et de la Hollande et voulut se lever; mais il retomba sur son siège, où il resta l'œil fixe et engourdi...

—Fais préparer une chambre, dit à Gottlieb Van Coppenaël sans s'ébranler.

Rodolphe ne s'aperçut pas que Gottlieb venait de partir, mais il lui sembla voir vaguement, comme à travers la gaze des fées, au théâtre, dans les scènes de magie, Van Coppenaël qui vidait lentement le contenu de sa sole de genièvre dans sa vaste timbale, et qui dégustait avec majesté. Puis Rodolphe s'endormit d'un sommeil de plomb. Gottlieb l'enleva comme un ver vide, et le mit au lit.

CONFIDENCES

Rodolphe se leva tard le lendemain. Encore appesanti par son incontinence de la veille, il ouvrit sa fenêtre et fuma un cigare, les deux coudes sur la barre d'appui.

Cette fenêtre s'ouvrait sur la cour de l'hôtel, et Rodolphe reconnut en face de lui, et à l'étage inférieur, la chambre de son ami le Hollandais.

Van Coppenaël, contemplant, était comme Rodolphe à sa fenêtre. Au bout d'un instant il alla s'étendre sur un fauteuil en velours d'Utrecht et se mit à bâiller démesurément. Rodolphe descendit auprès de lui et s'excusa d'avoir si brusquement interrompu la veille au soir. Van Coppenaël ne voulut pas attendre parler d'excuses; il connaissait son genièvre et trouvait l'accident de Rodolphe, tout naturel. Le tête-à-tête du dîner avait beaucoup fait pour l'intimité des deux nouveaux amis. Rodolphe, enthousiaste dès le premier moment de la charmante bonhomie du Hollandais, l'appréciait mieux à mesure qu'il le connaissait davantage. Van Coppenaël, de son côté, également jeune de caractère; bien qu'il ne se livrait pas aussi vite, était charmé des manières aisées, de l'affabilité et de la joyeuse humeur de son compagnon. Rodolphe résumait en effet, mieux qu'aucun autre, le type que les étrangers appellent le type français.

Tous deux étaient donc dans les meilleures dispositions de réciproque sympathie.

—Il est midi, dit Rodolphe: si vous êtes prêt, nous serons arrivés dans une heure chez ma mère.

Van Coppenaël voulut en vain se faire rendre sa parole. Il tremblait d'avance à l'idée de se présenter en habit noir, surtout dans une maison inconnue. Mais il dut s'exécuter, il avait promis.

—Je tiens d'autant plus à vous emmener, dit le vicomte, que vous avez, je crois, besoin de distractions. Je vous regardais tout-à-l'heure de ma fenêtre: vous paraissiez vous ennuyer.

Van Coppenaël fit un mouvement et regarda Rodolphe. Celui-ci avait mis le doigt sur la plaie.

—Oui, dit le Hollandais, je m'ennuie... Je suis toujours seul, voyez-vous? ajouta-t-il péniblement.

Rodolphe lui prit la main: —Montons en voiture, dit-il. Nous causerons. Lorsqu'ils furent en route, Rodolphe chercha à mettre le digne Hollandais à l'aise et à amener un épanchement dont celui-ci paraissait avoir besoin.

—Je ne suis pas heureux, dit Van Coppenaël, et je vous le dirai, bien que je vous connaisse à peine, mais jamais personne ne m'a inspiré plus de confiance, c'est parce que je n'ai pas de famille, pas d'infortunés; ma mère elle-même, Dieu me garde de me plaindre d'elle, me laissa seul, et... Voyez-vous, monsieur Rodolphe, arrivé à un certain âge, quelque bon fils que l'on soit, une loi d'en haut nous ordonne de chercher le bonheur ailleurs que dans la famille. Nous avons usé en grandissant tout ce que les parents pouvaient nous donner, et il nous faut des aliments nouveaux. Les parents ne comprennent pas cela. J'étais encore enfant lorsque nous avons perdu mon père. Ma mère est la meilleure des femmes, bien respectable et bien digne d'être aimée; mais le veuvage lui a donné quelque chose d'entier dans le caractère. A mesure que j'avancé en âge et que j'avais de plus besoin d'être soutenu par une affection bien intime, bien curieuse, bien... confidente, je me suis trouvé chaque jour plus seul. J'ai même cru voir de la méfiance autour de moi. Alors je me suis tout-à fait concentré. Ma mère a pris en même temps peu à peu l'habitude de certaines petites exigences que je respecte beaucoup, mais dont il est difficile parfois de s'accommoder; tenez, par exemple, vous voilà, vous; on vous attendait chez votre mère hier et vous arriverez aujourd'hui, eh bien! ma mère ne m'aurait jamais pardonné cela. Cependant je n'aurai certainement pas plus mal fait que vous. Après cela, je me suis dit souvent que c'était peut-être de ma faute, que l'ardeur de jeunesse...

—Vous êtes un excellent garçon, dit Rodolphe affectueusement, mais en ne pouvant s'empêcher de rire à l'idée de la fougue de Van Coppenaël il faut un diable de caractère pour ne pas s'accorder avec vous.

Au regard à la fois étonné et mécontent que lui décocha Van Coppenaël, ou plutôt que Van Coppenaël ouvrit sur lui, Rodolphe comprit que par une parole peu mesurée, il venait de blesser chez son ami un endroit délicat. Et comme le sentiment auquel il s'était heurté était noble et respectable, il sentit le besoin de s'excuser.

UN MOYEN EXTRÊME

Le nuage passa vite, et Rodolphe promit de s'observer.

—Mais, dit-il, quel âge avez-vous? —J'ai vingt-quatre ans, répondit Van Coppenaël. Vous m'auriez donné davantage, n'est-ce pas? C'est ce que tout le monde me dit. Que voulez-vous! je suis comme cela!

Ce disant, Van Coppenaël laissa aller au balancement de la voiture sa carrure, et promenait un regard embarrassé sur l'énorme jambe qui lui servait d'arc-boutant.

—Permettez, reprit Rodolphe; je ne sais si c'est la même chose en Hollande, mais en France nous sommes majeurs à vingt-un ans.—En Hollande aussi, murmura Van Coppenaël.

—Eh bien! alors, qui vous empêche, tout en restant dans les meilleurs termes vis-à-vis de Maie votre mère, de vous créer

à part elle cet intérieur dont vous avez besoin? —Laisser ma mère seule! dit le Hollandais avec une sorte d'effroi, c'est impossible!

Après un moment de silence:

—J'ai essayé un moyen, reprit-il. Un oncle, qui m'aime beaucoup et à qui je dis tout, m'a conseillé de voyager. En revenant dans six mois, un an, me disait-il, tu seras un autre homme. Ta vie changera donc nécessairement. J'ai été en Russie, et à peine arrivé, j'ai été obligé de partir une seconde fois. Je suis venu en France.

—Mais, dit Rodolphe avec une pointe de gaieté, vous ne pouvez pourtant pas passer votre vie sur les routes, et continuer le Jurf Erraut. Il faut vivre un peu pour soi. Ne croyez pas que je traite légèrement vos scrupules. Ils ont très honorables; mais il est des choses qu'une mère doit comprendre. J'ai vingt-sept ans, moi qui, tout-à-l'heure, vous croyais mon aîné. Eh bien! voici quatre ans que j'ai fait l'éducation de ma mère. Votre grand tort, mon ami, est de n'avoir pas commencé celle de la vôtre.

—Je ne cesserais d'être le fils de ma mère que lorsque je serai marié, dit profondément le Hollandais.—Au fait, exclama le vicomte, c'est un moyen. Mais diable! à votre âge, il est violent. A votre place, j'aimerais mieux une bonne et nette explication qui mettrait toutes choses à leur place.

—Un mariage, disait Van Coppenaël un peu absorbé, voilà le seul moyen. J'y ai bien réfléchi. Seulement, c'est là... c'est là difficile...

—Pourquoi difficile! —On l'a dit Coppenaël avec une sorte de pudeur enfantine.

—Je ne vous comprends pas... Ce n'est pas moi qui vous engagerai au mariage. Le mariage est une potion qu'il ne faut administrer qu'aux malades à l'extrémité. L'amour sérieux n'est pas mon fait. Quelqu'un dit que cet amour-là n'est que le roman du cœur; c'est le plaisir qui en est l'histoire. On a eu raison. A votre place, j'aimerais mieux voyager encore dix ans. Mais du moment que c'est là votre idée fixe, je ne vois pas où vous trouveriez des difficultés. Vous êtes jeune, d'après ce que je puis savoir de votre manière de vivre, vous avez de la fortune...

—Je suis riche.

—Jeune, riche; noble!

Van Coppenaël consentit à cette clause par son silence.

—Jeune, riche, noble poursuivit Rodolphe; mais je vous garantis marié en huit jours quand vous voudrez.—Oh! oh! dit pudiquement Coppenaël.

—Mais c'est évident.

—Je me connais bien, je n'ai pas d'appréhension de... brillant.—Vous avez cent fois mieux.

—Je ne suis pas... bien beau.—Vous avez une taille magnifique. Et puis un homme est toujours assez beau.

—Ce n'est peut-être pas vrai. Et vos Françaises...

—Au fait, pourquoi ne pas vous marier en Hollande? —En Hollande, répondit tranquillement Van Coppenaël, ma mère connaîtra la femme que j'épouserai, et nous serons deux enfants au lieu d'un. Au lieu que si je me marie en pays étranger, je reviens avec une femme que ma mère ne connaît pas. Ce qu'on ne connaît pas impose toujours. Je suis alors le mari de ma femme. Vous devez trouver tout cela très-puéril; mais il y a dans ma position une foule de petites nuances que vous ne pouvez pas comprendre et que je puis encore moins vous expliquer.

—Du Machiavel pur! dit le vicomte.—

Au reste, il vous est vingt fois plus facile de vous marier ici que dans votre pays.

— Oh ! fit Van Coppenaël. — Sans doute. — Vous plaisantez. — Je ne plaisante pas. — Mais la raison ! — Parce qu'ici vous êtes étranger.

Van Coppenaël se mit à rire bruyamment.

(La suite au prochain numéro.)

**Bibliographie.**

**SOIXANTE ANS ENCORE !!!**  
et le Monde n'est plus.

Récente et plausible explication de l'Apocalypse; Par l'abbé J. CHARBONNEL, du diocèse de Mende.

L'avenir appartient à Dieu. Trop souvent l'homme a voulu pénétrer dans ce domaine, et l'Arbitre souverain lui a dit comme à l'Océan : " Tu ne dépasseras pas la limite que je t'ai fixée, et si tu le tentes, ton orgueil sera brisé." Dieu pouvait adresser justement ces paroles sévères aux aspirants de l'idolâtrie et à une infinité de pseudo-prophètes que tant de religions mensongères ont vu surgir en tout temps et en tous lieux. Mais de ce que l'avenir appartient à Dieu, faudrait-il conclure que jamais il n'en a révélé le secret ? Ce serait nier les prophéties et mettre au rang des imposteurs Isaïe, Daniel, Jérémie, Ezéchiel et tant d'autres hommes que Dieu lui-même inspirait, et dont, certes, les événements ont parfaitement justifié les prédictions. Qui oserait contester à saint Jean l'Évangéliste le titre de révélateur ou prophète que l'Église lui a décerné ? Tous les caractères de la prophétie apparaissent manifestement dans l'Apocalypse. C'est sous ce point de vue que les interprètes ont envisagé ce livre mystérieux.

A qui sera-t-il donné de sonder ces sublimes profondeurs ? M. Charbonnel se croit-il appelé à briser le sceau ? Loin de lui l'occupante pensée d'avoir enfin réussi dans une tentative où tant d'esprits d'élite semblent avoir échoué. Il lui est permis cependant aussi bien qu'à tout autre, de tenter un essai. C'est ce qu'il a fait. J'ose dire que la tâche ne me semble point au-dessus des forces de l'auteur de la *Récante explication de l'Apocalypse*.

Le livre de saint Jean est, selon Tertullien, une prophétie de tout ce qui doit arriver de plus remarquable dans l'Église, depuis l'ascension du fils de Dieu jusqu'à son second avènement. M. Charbonnel en a fait l'observation dans les préliminaires de son travail. Il est parti de ce point donné, et le texte en main, il a déroulé tous les événements de l'histoire ecclésiastique jusqu'au temps présent. J'avoue qu'une méthode de ce genre réunit toutes mes sympathies, et j'aime à croire que tout lecteur impartial lui accordera les siennes.

Penserait-on que ce soit peu de chose que de fouiller dans les annales du christianisme pour y recueillir des faits que l'on ajuste ensuite avec les chapitres et les passages de l'Apocalypse ? Mais, en vérité, il me paraît qu'il faut pour cela une grande connaissance de ces annales et une sagacité non médiocre pour les enchaîner. N'y ai-je dit dans le livre que j'examine que le mérite d'un tableau exact de l'histoire du christianisme dans ses phases diverses, que le lecteur de bonne foi ne se croira pas dispensé d'un peu de gratitude envers l'auteur. Or, il y a dans ce livre mieux que cela. J'y vois une coïncidence très-frappante entre les faits accomplis et la révélation de l'apôtre. L'auteur, après avoir rapporté le texte d'un chapitre, y annexait plusieurs notes explicatives d'une lucidité qui ne laisse rien à désirer. Ce n'était pas, en effet, le cas de s'envelopper d'embrasement pour expliquer des textes obscurs. Le chaos ne s'éclaircissait pas avec les ténèbres. J'ai mes raisons pour parler ainsi, car ce n'est pas la première explication de l'Apocalypse qui me soit tombée sous la main. J'avoue que j'ai été surpris de voir dans un livre de cette nature tant de cette simplicité qui fut toujours, d'ailleurs, la physionomie caractéristique de la vérité.

Le texte latin de l'Apocalypse est traduit dans ce livre avec une scrupuleuse fidélité. Un avant-propos et une introduction fort sages en forment le vestibule. La première partie contient les préliminaires de la révélation de St. Jean ; dans la seconde, se déroulent les sept scènes de l'Église et apparaissent quatre sceaux ; la troisième partie a pour titre *Fin des temps*. Là, se montrent les sept trompettes, les sept coupes et les trois autres sceaux.

Au dernier sceau, un grand silence se fait dans le ciel, la paix régnait pendant sept ans et enfin le jugement arrive.

Cette sèche anatomie de l'ouvrage ne peut en donner une idée, pas plus qu'un squelette ne peut faire apprécier un corps bien proportionné et plein de vie. Je ne veux point d'ailleurs révéler au lecteur, d'avance, tout ce qu'il trouvera de piquant dans cet opuscule ; ce serait ravir au fruit sa fraîcheur, son velouté et une partie de son parfum.

Je sais bien qu'il se trouvera, dans un siècle sceptique comme le nôtre, bien des gens que le titre seul de ce livre fera sourire de dédain. Qu'ils veuillent bien se rappeler ce que l'Esprit saint dit des hommes qui vivaient avant le déluge, quand Noé leur annonçait la catastrophe : " Il buvaient ils mangeaient, ils se mariaient, il ne comprenaient pas les menaces qui leur étaient faites, et le déluge vint et les emporta. C'est ainsi qu'aura lieu l'événement du Fils de l'Homme."

L'abbé J. B.-E. PASCAL.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant chez M. J. & O. Crémazie.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous payer le montant de leur abonnement. Nos agents voudront bien aussi travailler pour nous.

**L'AMI DE LA RELIGION  
ET  
DE LA PATRIE.**



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 17 SEPTEMBRE, 1849.

**L'Emigration Canadienne.**

" Tu sauras combien le pain d'auteur a le goût de sel, combien est dur le degré du monter et du descendre de l'étranger." — Mémoires d'Outre-Tombe.

On se plaint depuis quelques années dans Québec, de la pénurie des temps ; mais cette année, les troubles de Montréal et l'apparition du choléra, pour la troisième fois, ont causé un découragement presque général, surtout parmi la population des faubourgs. Pour qui connaît l'attachement des Canadiens au sol qui les a vus naître, ce découragement paraît d'autant plus grand, qu'un certain nombre de familles se sont expatriées et qu'un nombre non moins considérable se prépare à désertir la ville.

St. Louis Missouri, Chicago, la Californie : voilà les noms de places que l'on entend répéter à tous les coins de rues. Des pères de familles, pensant améliorer leur condition, vendent leurs établissements ; des jeunes gens s'arrachent à leurs situations, à leurs familles pour s'enfuir, qui vers St. Louis, qui vers Chicago, d'autres, plus hardis, vers les rives dorées de la Californie. L'enthousiasme pour cette dernière place a été surtout créé par la lecture de la lettre de l'abbé Brouillet que nous avons vue avec peine publiée et reproduite par nos confrères de la presse française ; nous disons avec peine, car cette lettre ne montre que le beau côté de la médaille.

On verra par là que nous sommes peu en faveur de ces émigrations ; au contraire, nous les voyons avec chagrin. Quoi ! n'y a-t-il pas assez de nos compatriotes expatriés ? Faut-il encore qu'une partie de nos bons ouvriers, de notre jeunesse, dont nous avons tant besoin, s'en aillent gagner leur pain loin de leur pays ?

Tout est donc désespéré en Canada N'y a-t-il plus de ressources dans nos villes ? La banqueroute nous menace-t-elle ? Ceux qui ne s'éloigneront pas de leur pays sont donc condamnés à mourir de faim ! Ah ! non, cela est impossible. Le tableau n'est pas si noir qu'on le fait, et à bien considérer, l'année n'est pas plus mauvaise que les précédentes. Les récoltes sont abondantes, qu'on prenne donc courage ! Qui n'a pas présent à la mémoire la triste et mémorable année de 1845, quand les deux tiers des citoyens voyaient leurs maisons réduites en cendres, leur fortune et leur industrie ruinées. Là, on pouvait perdre courage ; aussi, inaugurerait-on la ruine de Québec. Cependant on s'est mis à l'ouvrage, et, en quelques semaines, les faubourgs, couverts de bâtisses temporaires en bois, nous rappelaient la description

que les historiens font de Québec au temps de Champlain et de Frontenac. Il y a quatre ans de cela, et aujourd'hui il ne reste plus de trace de l'incendie ; la plupart des citoyens se sont rebâti non pas en s'endettant, mais en économisant ; car " économiser c'est s'enrichir," a dit Timon. Qu'on le dise, est-ce là une ville ruinée qu'on abandonne pour ne pas mourir d'inanition. Pour nous, chaque fois que quel grand malheur a visité Québec, nous avions présentes à la pensée ces paroles de Charlevoix que nous regardons presque comme une prophétie :

" Quand la capitale de la Nouvelle-France sera aussi florissante que celle de l'Ancienne ( et il ne faut désespérer de rien, Paris a été longtemps beaucoup moins que n'est Québec aujourd'hui) ; qu'autant que les yeux pourront porter, ils ne verront que bourgs, chaumières, maisons de plaisance, et tout cela est déjà ébauché, que le fleuve St. Laurent, qui roule majestueusement ses eaux et les amène de l'extrémité du nord ou du Ouest, y sera couvert de vaisseaux, que l'Isle d'Orléans et les deux bords des deux rivières qui forment le port, découvriront de belles prairies, de riches côtes et des campagnes fertiles, et il ne leur manque pour cela que d'être plus peuplées ; qu'une partie de la rivière St. Charles, qui serpente agréablement dans un charmant village, sera jointe à la ville, dont elle sera sans doute le plus beau quartier ; que l'on aura revêtu toute la rade de quais superbes et qu'on y aura trois ou quatre cents navires chargés des richesses que nous n'avons pas encore su faire valoir, et y apporter en échange celles de l'ancien et du nouveau monde, vous m'avouerez que cette terrasse offrira un point de vue que rien ne pourra surpasser."

Cependant nous voulons bien admettre, pour un moment, que l'année est dure, mais qu'a-t-on fait pour y remédier ? rien, presque rien ; on est l'exacte image de ces matelots portugais, qui, attaqués par des vaisseaux anglais, se contentaient de gémir sur leur sort au lieu de braquer leurs canons. N'y a-t-il pas un proverbe qui dit : *Aide toi, le Ciel t'aidera!*

On veut bien se remuer, mais c'est pour gagner l'Illinois ou le Missouri comme si la fortune avait fait en ces lieux l'élection de domicile. Que veut-on faire à St. Louis dont les deux tiers ont été réduits en cendres, il n'y a pas un an ? Il y aurait tout au plus de l'ouvrage pour les maçons et les charpentiers au cas où l'on supposerait qu'il n'y en aurait pas dans cet État qui seraient devant nos portes. On dit même qu'une fièvre maligne y fait chaque année de terribles ravages parmi les étrangers ; le climat aussi est loin d'être salubre. D'ailleurs, il est à notre connaissance, que quelques jeunes gens de Québec, qui voulaient travailler dans les manufactures, n'ont pu trouver d'emploi dans aucune de celles de Lowell, aujourd'hui la ville la plus florissante de l'Union sous ce rapport. Le printemps dernier, des voyageurs sont revenus de Chicago et en ont fait le plus beau tableau, mais si on y gagne sa vie si à l'aise, que n'y sont-ils restés plutôt que de venir ici dépourvus de tout. Les voyageurs ont un défaut, ceux de Chicago comme les autres, celui de vanter outre mesure les lieux d'où ils viennent et de mépriser leur pays. La Californie serait peut-être plus assurée si elle était à nos portes et s'il ne fallait braver tant de périls pour s'y rendre. Il faut, pour entreprendre cette expédition, des hommes fortement constitués, habitués à la mauvaise nourriture, à supporter toutes les misères, car qu'on se le persuade, on ne s'y rend pas si à l'aise qu'on partant de Québec pour aller à New-York.

Notre plus grand plaisir serait de pouvoir dissuader de pérégrinations lointaines au moins quelques uns de nos compatriotes mais si nous n'avons pas assez d'influence pour le faire, nous nous adresserons à toutes les personnes influentes et désireuses de faire le bien. C'est une occasion, s'il en fut, de faire le bien, car on ne saurait croire le tort que cette émigration a causé et cause encore surtout à la partie française de notre population. Nous le disons, sans crainte d'exagérer si l'émigration continue sur le même pied pendant quelques années, notre sort sera semblable à celui des Juifs dispersés par toute la terre. Eh ! que nous servira d'exister combattu si longtemps pour notre existence nationale ? Si les années sont devenues désastreuses, l'émigration y est certainement pour quelque chose.

Que toutes les personnes influentes donc, que les messieurs du clergé auquel le peuple nous sommes fier de le dire — prête toujours l'oreille, fassent tous leurs efforts pour arrêter du moins d'augmenter ce goût des cour-

ses qui déjà, sous la domination française, ruinaient le pays ; nous voulons parler des *Coureurs de bois*.

Nous tâchons, dans de subséquents numéros, d'indiquer quelques unes des causes de la détresse commerciale et les moyens d'y remédier.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe hier ; nous les mettons à profit dans notre numéro de ce jour.

**AFFAIRES DE HONGRIE.**

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui les deux pièces suivantes :

**KOSSUTH A LA NATION.**

" Après les batailles malheureuses par lesquelles, dans ces derniers jours, Dieu a éprouvé ce peuple, nous n'avons plus d'espoir de continuer avec succès notre lutte défensive contre les forces considérables des Autrichiens et des Russes réunis. En cet état de choses, le salut de la nation et l'assurance de son avenir peuvent dépendre conséquemment du général qui est à la tête de l'armée, et d'après ma conviction intime, l'existence prolongée du gouvernement actuel serait non seulement inutile à la nation, mais pourrait même lui porter préjudice. Je fais par conséquent savoir à la nation, tant en mon nom qu'en celui du ministère tout entier, que, animé des mêmes sentiments patriotiques qui ont guidé toutes mes démarches et dicté le sacrifice de toute mon existence au bien-être de la patrie, je me retire du gouvernement et j'investis du pouvoir suprême civil et militaire M. le général ARTHUR GEORGEY, aussi longtemps que la nation, usant de ses droits, n'en aura pas disposé autrement.

" J'attends de lui, et je l'en rends responsable devant Dieu, la nation et l'histoire, qu'il emploiera ce pouvoir selon ses meilleures forces, pour sauvegarder l'indépendance nationale et politique de notre pauvre patrie, ainsi que sa constitution à venir. Qu'il puisse, ainsi que moi, avoir pour sa patrie un amour désintéressé, et, avec plus de bonheur que moi, fonder la prospérité de la nation !

" Je ne puis plus être utile à la patrie par mes actions, si ma mort peut lui être de quelque avantage, je fais avec joie, le sacrifice de ma vie.

" Que le Dieu de justice et de miséricorde soit avec la nation."

" LOUIS KOSSUTH, gouverneur ; BARTHOLOMEË SVEMERS, ministre de l'intérieur ; SEBASTIEN WEREWICH, ministre de la justice ; LADISLAV CZANY, ministre des travaux publics ; MICHEL HORVATH, ministre de culte."

**GEORGEY A LA NATION.**

" Citoyens ! le gouvernement provisoire a cessé d'exister. Le gouverneur et les ministres ont volontairement renoncé à leurs postes et au gouvernement.

" En cet état de choses, la dictature militaire est indispensable ; je l'accepte ainsi que le pouvoir civil. Citoyens, ce que, dans notre position malheureuse, on peut faire pour la patrie, je le ferai, par la guerre ou par des moyens pacifiques, selon que la nécessité me le dictera, en tout cas, cependant, de manière à alléger les sacrifices déjà si pénibles et à faire cesser les persécutions, les cruautés et les assassinats.

" Citoyens, les événements sont extraordinaires et les coups de la destinée accablants, dans une situation pareille, il est impossible de faire d'avance des calculs pour l'avenir ; mon seul conseil et mon seul désir est que vous vous retirez tranquillement dans vos habitations ; et que vous ne vous mêliez pas de résistances et de combats, même lorsque l'ennemi vient occuper vos villes ; car vous avez plus de probabilité d'obtenir la sûreté de vos personnes et de vos propriétés en restant auprès de vos troupeaux, ou en vous livrant à vos occupations domestiques.

" Citoyens, ce que Dieu, dans ses desseins, a ordonné de notre patrie, nous le supporterons avec une mâle résolution et avec la ferme confiance que le bon droit ne s'annulera point pour toute éternité. Citoyens ! Dieu pour nous !"

**La Mission de M. Crémazie.**

On lit dans la *Minerve* :

La *Gazette de Montréal* signalait dernièrement cette mission comme un *job*, c'est-à-dire comme une douce imagination pour récompenser un journaliste favorable à l'administration actuelle, comme une promesse de plaisir destinée à remettre ce monsieur des fatigues de la polémique.

Voici les faits : D'abord, M. Crémazie a cessé, depuis plusieurs mois, d'être journaliste, avec l'intention hautement avouée de ne plus rentrer dans la carrière éditoriale. Ensuite, la mission en question avait d'abord été confiée à l'hon. J. B. Taché, que l'épidémie régnante a frappé au moment où il se préparait à partir pour le Saguenay. Cette mission donc n'a pas été faite pour M. Crémazie. Maintenant, voyons si c'est une besogne bien agréable que cette mission, laquelle consistera à s'enquérir sur un nombre de sujets plus ou moins importants. Il y a des plaintes portées contre l'agent du bureau des Terres à la Grand'Baie, sujet délicat

qui entraîne une grande responsabilité ; il y a une foule de demandes et de plaintes portant aux règlements mêmes du bureau, les autres aux procédés des grands exploitants des bois, et des associations pour la colonisation du Saguenay, &c., &c.

Voilà un simple aperçu de ce qu'il y aura à faire dans l'intérieur du Saguenay, après quoi, s'il en a le temps, le commissaire du gouvernement devra se transporter jusqu'à la Rivière Beauséjour, sur le littoral du St. Laurent, pour s'enquérir sur les demandes et prétentions opposées des exploitants des bois et des pêcheurs d'un côté, et de l'autre des Sauvages qui demandent de grandes réserves de terrain pour eux, dans ces parages éloignés, où l'on sait que le vapeur et la voirie sont encore inconnues. Que les amis de la *Gazette* n'aient pas de pires jobs sur la conscience, et ils peuvent mourir tranquilles.

Les journaux anglais de cette ville accusent réception de MM. Armour et Ramsay de Montréal de plusieurs auteurs classiques latins tel que Cornelius Nepos, les *Georgiques* de Virgile, le traité de Cicéron sur l'Amicitie etc. etc. Si les éditions sont honnêtes nous sommes sûr que MM. Armour et Ramsay rencontreront l'encouragement qu'ils méritent pour les efforts qu'ils ne cessent de faire afin d'arrêter l'importation des livres élémentaires en Canada. Il paraît que ces éditions coûtent moins que celles qui nous viennent de l'étranger. Encourageons donc l'industrie du Pays.

Le transport des malles entre Québec et Montréal avait été mis au concours des divers propriétaires de steamers qui voyagent entre ces deux villes : M. Ryan, le propriétaire du *Cosmopolite* a obtenu la préférence à raison de £6 15s Od par voyage. C'est une anticipation de la poste à 6 sous.

L'hon. M. Lafontaine est de retour à Montréal de son voyage à Halifax, depuis Mercredi.

Une élection aura lieu dans le comté de Mégantic qui se trouve sans représentant depuis que M. Daly a accepté un office en Angleterre. On ne connaît pas encore le candidat pour ce comté.

Le lieutenant-général Rowan sera ici le 25 pour faire la revue de la garnison.

Mille bruits circulent sur les prochaines nominations que le ministère a à faire ; on cite entre autres celle de George Van Pelt, avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats, comme devant succéder à feu le juge Bédard. — Nous ne savons si cela est fondé.

Lundi dernier, des troubles ont éclaté à Lowell parmi la population irlandaise ; les émeutiers ont été dispersés par les pompiers qui conduisaient contre eux les machines à toute bride. Pareil moyen eût pu s'employer à Montréal si grand nombre de pompiers n'eussent été du côté des émeutiers.

Le *Chroniqueur des Mlanges* dit qu'on suppose que la prochaine session du Parlement aura lieu à Québec.

ELECTION DE CHAMBLY. — Le writ est sorti pour ce comté en date du 4 courant, adressé à Thomas Austin, créancier, registraire et les électeurs sont requis de se réunir le 25 à Chambly, pour faire choix d'un candidat et s'il y a opposition, le Poll sera ouvert dans les différentes paroisses du comté à partir du 2 octobre.

Il y a pas d'autres candidats jusqu'à présent que Louis Lacoste, écuyer. (Minerve.)

La goëlette "New-Brunswick" de Ste. Catherine, H.-C., Capt. Charles G. Fortier, est arrivée dans notre port dimanche matin, venant de Québec et ayant une cargaison de 450 tonnes de fer à railroad pour Cleveland, Ohio. Elle a quitté le Bassin de LaChine pour le Haut-Canada mardi, accompagnée de la goëlette Welland, dans laquelle, elle avait placé une partie de la cargaison, 150 tonnes, pour passer dans les canaux. Ce vaisseau a payé le fort dans le pège de £53. On dit que le propriétaire de ce vaisseau M. R. Merritt a l'intention de l'expédition en Europe cette année, avec une cargaison de fleur de ses moulins, à Ste. Catherine, Canal Welland. (Idem.)

La barque *Christina*, de Port Sarria est venue de Kingston en cette ville, par les canaux et tirant 8 pieds 6 pouces d'eau. Elle était chargée de 10,000 paires d'œufs de chène de la Rivière Ste. Claire, appar-

tenant à l'hon. Malcolm Cameron. Elle est partie de cette ville pour Québec hier. C'est la première fois qu'on essaye de transporter le bois dans des vaisseaux, de l'Ouest à Québec. (Idem.)

ACCIDENT.—Le chemin de fer d'Auburn à Rochester vient d'être encore le théâtre d'une de ces déplorables catastrophes que nous sommes trop souvent condamné à enregistrer. Un convoi de voyageurs et un train chargé de marchandises se sont rencontrés auprès de Cartersville. Ce dernier, croyant la route libre et ne sachant pas que l'autre avait été retardé, marchait à toute vapeur. Le choc fut épouvantable: les deux locomotives furent brisées. Le gardien de l'un des dépôts du chemin de fer, John Sholtus, qui se tenait debout à l'avant d'un des premiers chars, fut horriblement mutilé et mourut sur le coup. Un ingénieur et une autre personne ont reçu des blessures assez graves. Les passagers en ont été quittes pour quelques contusions. (Courr. E. U.)

LE STEAMER PRESIDENT.—Les journaux anglais nous apportent encore, relativement à ce malheureux steamer, une de ces mille nouvelles tant de fois mises en circulation, et que rien n'est venu confirmer. On aurait recueilli, le 21 juillet dernier, à Queensborough, dans le comté de Kent, une bouteille renfermant un billet daté à bord du *Président*. Ce billet, écrit au crayon sur un morceau de papier qui semble arraché à la marge d'un journal annonce que la perte du steamer est de tous ceux qui se trouvent à bord est imminente.—Fût-elle vraie, cette découverte ne nous apprendrait encore rien de concluant. (Idem)

Nouvelles Religieuses.

On doit ériger un CHEMIN DE CROIX dans l'église du faubourg St. Jean. Il coûtera £25 et on dit que la collecte d'hier a produit presque la somme nécessaire.

—Le rév. père Mathew vient de laisser Boston pour aller prêcher la tempérance à Lawrence.

—Dimanche, 9 septembre, Monseigneur l'Evêque de Montréal a conféré, dans l'église de l'Industrie, l'ordre du sacerdoce à M. E. Champagneur. Et lundi, dans l'église de St.-Laurent, Mgr. le Coadjuteur a élevé à la même dignité M. F. C. Guyonard.

FRANCE.

—Le sentiment de foi vivo qui règne généralement à Rennes, vient de se révéler d'une manière bien touchante pendant l'apparition du choléra.

La dévotion à la mère de Dieu s'y est manifestée par un éclatant témoignage de la confiance qu'ont en son intercession les fidèles de Rennes.

Il n'est pas aujourd'hui une rue, nous pourrions presque dire pas une maison qui ne porte sur ses murs une statue de la Sainte Vierge. Une véritable émulation s'est emparée de chacun pour la construction des niches qui renferme l'image sacrée. Toutes rivalisent de bon goût et de légèreté.

—Les Trappistes, sur la demande de M. le conte-amiral Bruat, vont aller fonder un établissement agricole à la Martinique; ils prennent pour base de cette nouvelle exploitation le principe de travail mixte. Nous applaudissons de tout notre cœur à cette pensée.

—Mgr. l'Evêque de Mobile (E. U.) qui avait été chargé par le dernier concile de Baltimore, de porter au Souverain Pontife, à Gaète, les actes de ce concile, pour la sanction suprême, est actuellement à Paris, s'en revenant de Gaète.

A LOUER

dans la Paroisse de l'Isle-Verte (COMTÉ DE RIMOUSKI)

Une maison spacieuse, située près de l'Église et du St. Laurent, à une distance convenable et commode pour aller y prendre les bains, au quai de John Ed. Barry,

PAPIER à DESSIN. ES Soussigné ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que: Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do do Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do vergé, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 1<sup>er</sup> juin, 1849.

Paniers Français en Osier. CORDES DE VIOLON, etc. LES Soussignés viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibezières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Cremazie. Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie. LES Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agraffes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. Cremazie. Québec, 4 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 4 juin 1849.

G. TALBOT. Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR Libraire et Papetter. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Québec.

Il vient de recevoir par le *CANADA*, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et de Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigle et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Enciers, Pupitre portatifs, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES À FEU marqué "curr.", GENEVEUVRE de "DeeKuyper", CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

VINS FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en futailles, consistant en:

ST. JULIEN, ST. ESTAFÉ, MONFERRAND, BOURG, } Vins rouges.

SAUTERNES, GRAVES, CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique, Do. de Bordeaux, VINS de la Champagne, SILLERY gd. Mousseux, VERZENAY, do VILLEDOMANGE,

États-Unis Wolfe. Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolfe, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat, No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

Chs. Baillargé. PRATIQUE et enseigne: l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

ÉCOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Église.—Québec, 7 mai 1849.

REBELLION! NOUVEAU CERTIFICAT. Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies, des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastrique ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de Phylloisie. Comme moyen d'aider la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'a jointe à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux. GEORGE D. GIBB. Littéraire du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande. Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépot, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER. Seul-Agent. Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?...

BITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 1200 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal; des cures merveilleuses obtenues par l'usage des EAUX DE PLANTAGENET, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Taverrier, P. J. Leduc. DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1. Haute-Ville. Québec, 2 juillet, 1849.

Eaux Minérales DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces EAUX célèbres, à l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOVOUS N° 1, rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser. Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles.

J. HAYTER, Agent. Québec, 25 juin 1849.

Avis à ceux qui doutent. ANALYSE des eaux des sources de

Table with 2 columns: Item and Amount. Carbone de fer 06748, Silice 49000, Total des ingrédients solides 92,17607, Eau 6,90782323, 7000,00000.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl, Montréal, 5 avril 1849.

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus. Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces EAUX. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDICINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par M. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac.

J'ai l'honneur de me soucrire, Monsieur, Votre dévoué serviteur, P. BAILLARGEON, M. D.

Québec, 2 juillet, 1849.

CERTIFICATS DES MEDICINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des EAUX DE PLANTAGENET m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicinal précieux qui rend admirablement propre à la commander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires ou à un traitement alcalin pourrait être utile dans qu'ilques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Bromé et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je Pai considérée comme un agent médicinal précieux et Pai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autre ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. SERRALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je Pai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmente l'appétit et agit doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai — sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui retrans dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatica. Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on se soigne d'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des EAUX des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les pousins et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des EAUX DE PLANTAGENET faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consommation. Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement sain du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les EAUX DE PLANTAGENET, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des EAUX DE PLANTAGENET, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des EAUX contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc., J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des EAUX MINÉRALES des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écrouelles, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué. Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDEL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849.

de Plantagenet, par M. Hunt, Chamiste, je crois...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt...

J. EMERY CODERRE. Professeur de clinique médicale...

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publica- tion de l'analyse de M. Hunt...

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill.

Montréal, 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute...

B. L. MACDONALD, M. D. Professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt...

Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied entés qui m'ont fait cruellement souffrir...

DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu un double rhumatisme dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes...

DANIEL ALLEGAY. Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet...

AUGUSTIN LAFRAMME. Montréal, 15 août 1848.

Génération Extraordinaire. Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave...

II. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque...

PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1<sup>er</sup> août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1845.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

DR. M. P. LEUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus...

LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

Prouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds...

W. KEARNES, J. P. Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales...

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult. Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continue...

MARGUERITE PILON. Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet...

JOHN McDONALD. GÉRISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd...

P. S. T. CONKY, J. P. Brook, 1<sup>er</sup> novembre, 1848.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle...

S. S. BELLENGER, Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON, Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille...

WM. DOYLE, J. P. Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet. Je soussigné désirant donner mon témoignage...

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément...

Je suis, M. etc., etc. J. S. CAMERON. St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, fut reçu de A. Dorval, écar, de Québec...

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écar, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet...

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie...

(Signé) J. BELL, s. r. Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL. DR. PICAUT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafreicaïn, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépôt Rue-Desjardins, No. 1, Haute-Ville. J. HAYTER, Agent.

RICHARD J. SHAW, Nouveau magasin de Quincaillerie.

RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHE. Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, GOUTELLERIE.

COULEURS, VERNIS, ENCLUMES, VIS, POUDRE & PLOMB, CHAINES, CORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, & G.



R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son Etablissement avec assortiment complètement nouveau...

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFLS.

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL.

NO. 12, RUE BEAUE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas...

T. C., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficulté de faire rentrer les dettes...

BOTTES de Messieurs et SOULIFLS de Dames faits à l'ordre. Québec, 1<sup>er</sup> juin 1849.

DÉPÔT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES. No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

AVIS. VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS...

Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, E. & C. Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & CIE.

ÉTABLISSEMENT DE Chapeaux et de Fourrures, 22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu à New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX...

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs Chapeaux de Gutta Percha...

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI.— Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin...

Meilleur castor, auparavant 30s, maintenant 20s. Chapeaux à patente, teint à la vapeur, " 20s, " 15s. Do Double velouté, " 15s, " 8s-9d. Chapeaux forts et imperméables, " 10s, " 6s-6d à 5s. Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constantment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré, Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE, Casquettes de drap, Navales, Militaires et de goût, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX. Québec, 16 mai, 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

REPertoire. Des meilleurs Romances et Chansons du Jour. PAR UN AMATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de M. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchette, au bureau du Canadien.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE-FAMILLE, QUÉBEC

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX, Colle, Vitres, Clous à planches. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Raffiné. Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vinaigre de Porto, en futailles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D., Ancres, Chaines, Grélines, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," de Liverpool. ETOUPPE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C., Sel de Liverpool, en sac et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Cables de 1/2 pouce à 1 1/2. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux-à-vapeur, Coke de fonderie. CHS. E. LEVEY, & Cie. Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIEVE de Kuyper. Thé Twankay. CHS. E. LEVEY & Cie. Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C., Etoupe anglaise, CHS. E. LEVEY & Cie. Québec, 21 mai 1849.

Tenant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque, C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine...

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montréal: M. E. R. Fabre, écar. Trois-Rivières: P. Nourie, écar. Repentigny: A. Dallaire, Instit. Sherbrooke: D. V. St. Cyr. Stanstead: Mr. Pabbé Champoux. Pointe Lévy: Paul Thibodeau, Inst. Beauport: Chs. Le Tellier, écar. St. Thomas, (en bas): Mr. Pabbé Kyanon. Îlet: L. Ballentine, écar. Aff. St. Anne la Pocatière: Ls. Moreau, écar. N. P. St. Charles (Riv. Boyer): Dr. Ls. Labrecque, écar. Île-Verte: H. Roy, écuylr. Rimouski: John Heath, écar. N. P. St. Simon: Chs. Frs. Caron, écar. Beauport: Mr. Pabbé Bernand. Châteauguay: Ls. LeFrançois, écar. Lobinière: J. Filéan, écar. N. P. St. Eustache (Dist. M.): Damasc. Robin. St. Jean Port-Joly: Ls. Duval, écar. N. P. Malbaie: Mr. l'abbé Gendron. St. François (Riv. du Sud): Philippe Bernand. St. Michel: B. Pouliot, écar. N. P. St. Denis (en bas): F. Jorin, écar. N. P. St. Roch des Aulnais: L. Tremblay, écar. N. P. Rivière du Loup, (en bas): J. B. Pouliot, écar. Ste. Foye: Mr. B. Marquet. Trois-Pistoles: P. Fournier, écar. St. Germain: H. Tanguay, March. Rivière Ouelle: Thos. Bégin, Inst.